

Karl-Ernst Heidegger

Politique professionnelle en Autriche

Depuis le 15 août 2013, c'est Madame Maria-Anna Pleischl qui préside au groupement autrichien.

L'une des principales tâches qui devront être accomplies ces prochaines années sera la mise en place d'amendements à la loi autrichienne sur la psychothérapie, qui était entrée en vigueur en 1990. Il est prévu de réformer la formation et de positionner plus clairement la psychothérapie par rapport à la psychiatrie et à la psychologie clinique. La nouvelle réglementation de la formation en psychothérapie dans notre pays est également inscrite au programme du gouvernement. La tendance est à une académisation et à une adaptation à la structure de Bologne. Des débats ont actuellement lieu, en rapport avec les points suivants : manière dont la formation en psychothérapie, structurée à un niveau universitaire, avec des crédits ECTS, l'exigence d'une expérience sur soi et d'une supervision, ou même des conditions d'accès modifiées sera inscrite dans les lois. Si ce processus réussit, la position de la psychothérapie en tant que profession indépendante sera renforcée. Les instituts de formation déjà existants s'associent maintenant à des universités privées.

Même si, du point de vue des lois, la situation est exemplaire et les prestations excellentes, l'Autriche n'a pas encore réussi à mettre en place une offre psychothérapeutique adéquate pour les patients. Il manque encore une convention cadre avec les caisses maladie, qui permettrait à tous ceux qui souffrent de troubles psychiques d'avoir accès à la psychothérapie. Les caisses maladie contingentent les traitements et fixent leurs dépenses pour la psychothérapie à un niveau bien inférieur aux besoins. Les patients doivent souvent attendre longtemps pour obtenir une place de traitement remboursée par les caisses. Ni la raison, ni le besoin de faire des économies n'explique pourquoi les institutions du système de santé qui déclarent que les troubles psychiques représentent une charge financière trop importante continuent à freiner l'offre de traitement de ces mêmes troubles. D'un point de vue plus positif, lors de plusieurs rencontres organisées sur le thème de la politique de la santé, on a plusieurs fois discuté de l'offre insuffisante faite aux patients et de l'accès difficile à la psychothérapie.

Le Springer Verlag publie à nouveau (depuis janvier 2014) la revue « psychotherapie forum » ; le format et le concept ont été modifiés et il est prévu d'en faire un véritable forum pour les débats critiques en matière de psychothérapie. La revue avait été – de 1991 à 2010 – une publication des groupements professionnels suisses, allemands et autrichiens. Elle nous a manqué et nous avons souhaité renforcer les échanges entre la science et la pratique. En coopérant avec Springer, nous espérons promouvoir le dialogue avec d'autres professions du domaine de la santé. Tous les articles sont passés en revue par un groupe d'experts (peer review), ce qui garantit leur qualité. Sont publiés, des contributions originales, des revues, des rapports de congrès, des présentations de cas et des comptes-rendus de livres. Nous invitons les collègues de langue allemande à y collaborer.

Auteur

Mag. Karl-Ernst Heidegger, MSc est Vice-président de l'ÖBVP